

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 27 mai 2022

Le comité de l'IP Lait prolonge le soutien à l'exportation de protéine lactique

Le comité de l'Interprofession du lait (IP Lait) a décidé, à sa séance du 25 mai, de maintenir la boîte MPC introduite le 1^{er} janvier 2021. Il a également exprimé sa volonté de prolonger la première phase du standard sectoriel pour le lait durable suisse (« tapis vert ») jusqu'à la fin 2023 pour des raisons techniques. Enfin, il a élu Manuel Hauser vice-président.

L'IP Lait soutient l'exportation de concentrés de protéine lactique hautement transformés, appelés aussi MPC. Cette mesure favorise la fabrication indigène de beurre, le sous-produit de cette fabrication pouvant être écoulé plus facilement à l'étranger avec ce soutien. À sa séance du 25 mai, le comité a décidé de prolonger d'au moins une année ce soutien financé avec les moyens du fonds « Réduction du prix de la matière première ». De plus, le comité a décidé d'adapter la base de calcul de la différence de prix déterminante. L'indice Kiel qui faisait figure de référence jusqu'à présent est en effet trop sujet à spéculation et à une grande volatilité et de nouvelles valeurs plus proches de la réalité ont été définies. Les soutiens actuels figurent sur le site web de l'IP Lait (www.ip-lait.ch).

Toujours à sa séance du 25 mai, le comité a exprimé sa volonté de prolonger la première phase du « tapis vert ». Ce sont les délégués qui auront le dernier mot. La décision du comité s'explique en premier lieu par des raisons techniques : les producteurs ne remplissant pas encore les exigences du standard auraient ainsi le temps d'adapter leurs exploitations jusqu'à la fin de l'année 2023 afin de respecter les exigences des programmes SST ou SRPA à partir du 1^{er} janvier 2024. Rappelons que le bilan de masse sera interdit dès 2024 pour l'utilisation de la marque Swissmilk Green et que toute la quantité de lait devra en fait remplir les exigences du standard.

Autre point important à l'ordre du jour de la séance du 25 mai : le remplacement de l'un des deux vice-présidents. C'est Manuel Hauser de chez Emmi qui a été élu pour succéder à Markus Willimann. Il reprend ainsi la conduite du groupe d'intérêt des transformateurs et du commerce et devient membre de la présidence de l'IP Lait, ensemble avec le président, Peter Hegglin, et le deuxième vice-président, Ruedi Bigler.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58